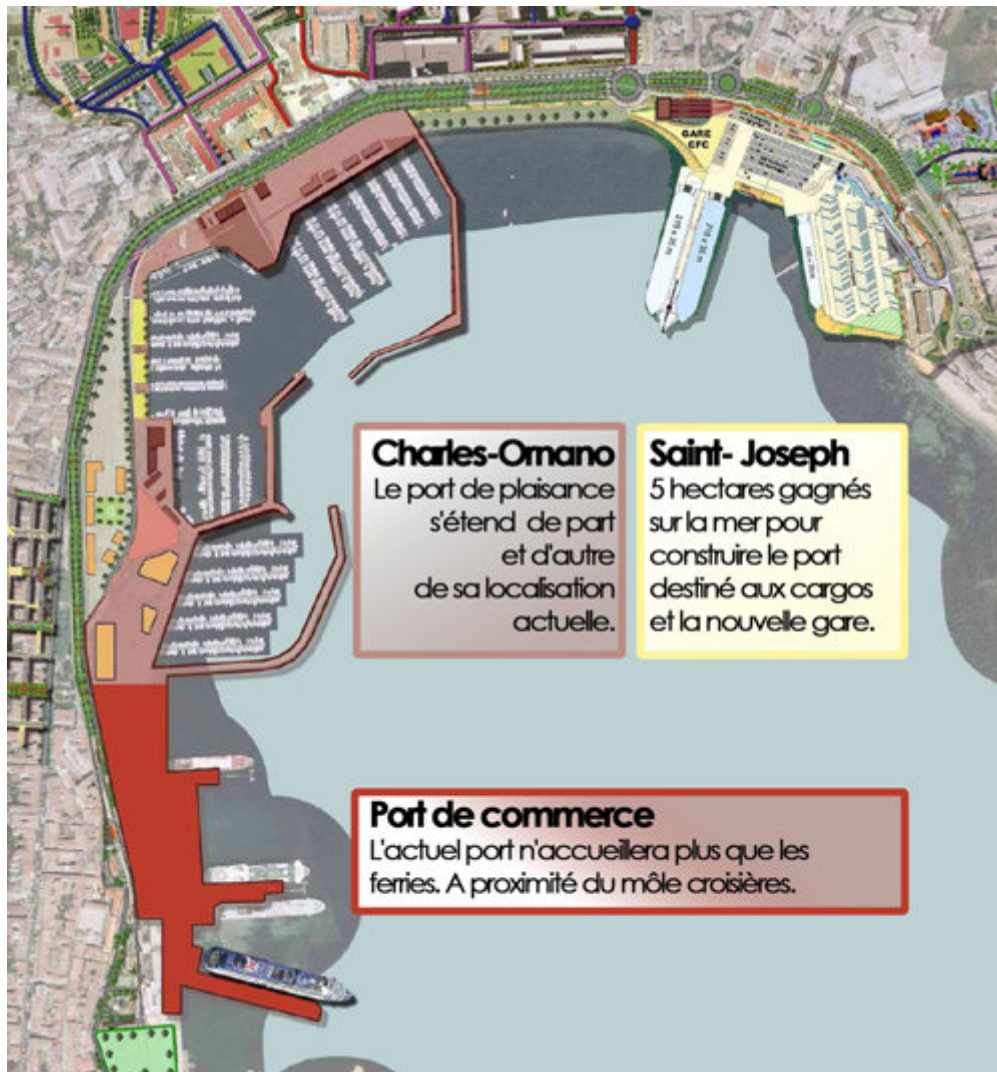


Avec le projet de fond de baie la cité impériale s'ouvre sur la mer

corsematin.com

Publié le mardi 23 juillet 2013 à 10h40



C'est le grand projet d'Ajaccio. Celui qui doit redessiner le visage de la ville. Et la faire passer du statut de cité cul-de-sac à celle de ville tournée vers la Méditerranée. Un aménagement pour le long terme

Faire cesser les embouteillages infernaux qui bloquent la cité impériale du rond-point d'Aspretto à celui de la gare. Ouvrir la perspective vers la Méditerranée. Mieux valoriser l'activité maritime qui devrait être primordiale pour une ville côtière. Bref, redessiner Ajaccio, la redynamiser et la revaloriser. Le projet n'est pas neuf.

Les services techniques de la municipalité s'y sont penchés depuis plusieurs années. Il était une partie du projet global qui inclut le PLU (plan local d'urbanisation) et la réhabilitation des quartiers Est de la ville.

Bref, le projet de fond de baie était « dans les tiroirs ». Et commençait à ressembler à un serpent de mer. Ou à l'Arlésienne.

Au centre des divers retards, la multiplicité des collectivités compétentes sur ce secteur très particulier. Et la difficulté de mener des projets communs. Surtout lorsque les divergences politiques, le campanilisme et les questions de prééminence (d'ego ?) priment sur l'intérêt général...

Car pour que le projet avance, il fallait faire travailler dans la même direction la Ville et la Capa (ce qui semblait acquis). Mais aussi la CTC et la Chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud.

Les difficultés relationnelles entre les unes et les autres semblent aujourd'hui - et c'est heureux - marquer le pas.

Il reste à coordonner l'ensemble des acteurs. A répartir équitablement l'effort financier. Et à donner les premiers coups de pioche.

Cinq axes majeurs

Malgré tout, il est déjà possible de dire ce qui va changer.

Les documents établis par les services techniques de la ville d'Ajaccio servant désormais de base pour les futurs travaux.

« C'est un travail remarquable qui a été effectué par ces services. Une étude globale dans le cadre du PLU mais aussi des projets de rénovation et de réhabilitation des quartiers », estime le maire adjoint Paul-Antoine Luciani.

De ces études il ressort, cinq axes majeurs.

- le secteur de la gare est libéré :

La gare va se déplacer vers l'entrée de la ville (quartier Saint-Joseph). Ce qui permet de supprimer les voies ferrées qui longent tous les quartiers de l'entrée de ville et de reprendre l'emprise de la gare actuelle. Les passagers qui voudront entrer en ville le feront par le biais de navettes mises en place par la Capa. Ce qui nécessite la création de transports en commun en site propre par la communauté d'agglomérations.

- Les cargos accostent à Saint-Joseph :

Qu'il s'agisse de transporteurs de fret ou de cargos mixtes, tous les navires qui ne sont pas particulièrement dévolus au transport de passagers arriveront à Saint-Joseph. C'est également à cet endroit que seront parquées les remorques en attente d'embarquement. Et de cet endroit que partiront les camions rejoignant d'autres destinations en Corse. Ceci afin de ne plus engorger l'actuel secteur de la gare en centre-ville.

- Le transport et le dépotage du gaz se déplacent vers le Ricanto :

Afin de laisser la place aux cargos dans le secteur de Saint-Joseph et de se retrouver au plus près des cuves de stockage.

- Le port Charles-Ornano double sa capacité :

Le port de plaisance s'étend de part et d'autre de sa localisation actuelle à l'Amirauté. Vers le Marconajo notamment.

- L'apportement des ferries reste en centre-ville :

Le transport de passagers (ferries et bateaux de croisière) restera seul en centre-ville. Le môle croisière demeurant en place.

L'assemblée de Corse vote cette semaine

Désormais le projet semble bien avancé. Au point que la première étape de l'étude de ce projet et la demande de subvention européenne sont soumises au vote de l'assemblée de Corse cette semaine (lors de la session qui se réunit les 25 et 26 juillet prochains).

Pour un montant global de plus de 700 000 euros, dont 53 % doivent être pris en charge par la CTC et 47 % par des fonds européens.

La ville d'Ajaccio nouvelle version n'est cependant pas encore sortie de terre. Un concours sur esquisse doit être élaboré. Il portera sur l'aménagement de toute la zone qui va du Lazaret à la place Foch et du bord de mer aux premiers immeubles bâtis.

Il est clair cependant que l'on n'en est qu'aux prémises. Et que, dès le déplacement de la gare effectué, la réfection des circuits d'évacuation des eaux pluviales dans les secteurs des Cannes et des Salines sera la priorité.

« *Chronologiquement, ce sera le premier chantier à effectuer* » rappelle le maire-adjoint Paul-Antoine Luciani. Pour l'élu, particulièrement attaché aux grands travaux ajacciens, le fond de baie et l'aménagement du littoral ne peuvent se concevoir que comme partie d'un projet plus vaste concernant la totalité de la cité.

L'assainissement de quartiers toujours à la merci des inondations se fera donc en amont des travaux d'aménagement des voies de circulation de l'entrée de la ville.

Et les premiers coups de pioches débiteront rapidement. Dans la foulée des travaux déjà en cours du parking Campinchi.

Près de six ans de travaux prévus

Et si ces travaux sont la condition, non pas unique, mais nécessaire pour que la ville puisse à la fois continuer de se développer mais demeurer vivable dans les décennies à venir, il y a gros à parier que les doléances des Ajacciens et des habitants des communes voisines qui viennent travailler dans la cité impériale vont se multiplier.

Il sera, en effet, impossible d'éviter les embouteillages et autres déviations pendant, sans doute, de longues périodes.

Si la durée des travaux n'est pas encore fixée avec exactitude, on sait que l'ensemble s'étendra sur plusieurs années. Déjà évaluée à 72 mois au moins.

Un budget global de 50 millions d'euros

En matière de financement, la répartition semble assez simple. La commune, la Collectivité territoriale de Corse, la Chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio et de Corse-du-Sud et la Capa devraient être co-financeurs de ce qui doit véritablement être le chantier de la prochaine décennie. Avec, aussi, l'appui de fonds européens et sans doute une part PEI, dans une répartition qui reste à définir entre les différents intervenants.

D'ores et déjà, il est prévu que le volet « transports » relèvera de la CTC.

Pour autant, la municipalité sait que ce sera un gros effort pour elle.

Au-delà de la part qu'elle devra mettre dans le « pot commun », c'est à elle d'avancer les sommes au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

« *C'est la règle en la matière. Les collectivités locales avancent les sommes. L'Europe, l'État et la CTC remboursent ensuite* », précise Paul-Antoine Luciani.

Un effort considérable, étalé sur plusieurs années, mais que la municipalité juge cependant essentiel.